
Déclaration de solidarité avec la population étudiante, le corps professoral et le personnel de l'Université Laurentienne// Statement of Solidarity with Laurentian Students, Faculty, and Staff

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario, qui représente 350 000 étudiantes et étudiants de cette province, tient à exprimer sa solidarité à l'égard de la population étudiante, du corps professoral et du personnel de l'Université Laurentienne. Nous nous joignons au corps professoral de cette université pour exiger la cessation de la procédure d'insolvabilité et l'affectation par le gouvernement de l'Ontario d'un financement suffisant pour prévenir toute nouvelle coupure.

En février, l'Université Laurentienne a demandé la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC) à la connaissance du gouvernement Ford. C'était la première fois qu'un établissement d'enseignement postsecondaire public demandait la protection en cas d'insolvabilité au Canada. Cela ne devrait pas être possible puisque l'université n'est pas une entreprise privée mais bien un établissement public d'études supérieures qui devrait jouir d'un financement public. La procédure d'insolvabilité engagée en vertu de la LACC à laquelle l'Université Laurentienne est assujettie actuellement ne convient pas à une université publique. Cette procédure a traité l'Université comme une entreprise privée plutôt que comme un établissement public d'enseignement postsecondaire. Elle a eu de graves conséquences pour la communauté de l'Université Laurentienne.

La crise qui sévit à l'Université Laurentienne a été fabriquée de toutes pièces par l'insuffisance des fonds que le gouvernement de l'Ontario consacre à cette université et à l'ensemble du secteur de l'éducation postsecondaire. Des décennies d'insuffisance de financement et de solutions symboliques ont rendu instable le financement des collèges et universités publics dans l'ensemble de l'Ontario. L'approche passive du gouvernement actuel est négligente et déplorable.

La procédure de restructuration selon la LACC comporte des compressions qui ont un effet dévastateur sur les étudiantes et les étudiants de tous les cycles à l'Université Laurentienne. L'élimination de plus de 60 programmes nuit grandement à la population étudiante. Les étudiantes et les étudiants doivent pouvoir terminer leurs études comme prévu au moment où ils ont accepté leur offre d'admission. Les coupures affectent en outre le système scolaire du

Nord de l'Ontario, où les étudiantes et les étudiants ont un accès restreint aux collèges et universités, et les Franco-Ontariennes et Franco-Ontariens ont un accès particulièrement limité aux études postsecondaires en français. L'accès à l'éducation est un facteur important de la prospérité du Nord de l'Ontario, et les étudiantes et étudiants ainsi que le corps professoral doivent avoir accès à des fonds de recherche pour étudier la région et accomplir des travaux universitaires dans la région. Les coupes sombres auront un effet négatif sur le mandat bilingue et triculturel de l'Université Laurentienne et sur le système d'éducation du Grand Sudbury et du Nord de l'Ontario dans l'avenir prévisible.

Il est indispensable d'appeler à l'éducation publique accessible et à financement entièrement public pour appuyer l'Université Laurentienne et les étudiantes et étudiants de toute la province. La crise fabriquée de toutes pièces à l'Université Laurentienne pourrait être réglée en un clin d'œil par le gouvernement de l'Ontario. Celui-ci a pour responsabilité de financer et de soutenir dûment les établissements d'enseignement plutôt que de se croiser les bras pendant que l'Université Laurentienne échoue sur le plan financier, ce qui nécessite une dure restructuration. Les décennies d'insuffisance de financement et la réduction des fonds publics que l'actuel gouvernement poursuit depuis 2018 n'ont fait qu'aggraver la crise plutôt que de la régler. Les étudiantes et les étudiants et les travailleurs et travailleuses exigent qu'un financement public suffisant soit assuré et que cette crise soit la dernière en son genre en Ontario.

Malgré la claire responsabilité qu'ont les gouvernements ontarien et fédéral d'affecter suffisamment de fonds à nos établissements d'enseignement, le gouvernement n'a pas répondu à la crise. Il a été révélé dernièrement que Ross Romano, ministre des Collèges et Universités, connaît la situation financière de l'Université Laurentienne depuis au moins six mois. Le Ministère a indiqué que le gouvernement attendra que l'Université ait fini de subir les mesures d'austérité proposées selon la LACC avant d'agir. L'Université ne peut pas se permettre de subir ces mesures. Il est honteux que M. Romano, qui est député provincial de Sault-Sainte-Marie, dans le Nord de l'Ontario, néglige la gravité de la situation et le précédent négatif que cela crée dans la région.

La crise ne peut pas être réglée en pratiquant de nouvelles coupes et en remplaçant la direction. L'été dernier, l'Université Laurentienne a supprimé 17 programmes dans 13 départements. Cette coupe a eu lieu quelques mois après l'annulation du programme d'art de théâtre et cinéma à l'Université Thorneloe. Une très grande proportion des programmes supprimés pendant l'été étaient des cours en français et des cours d'art. Le seul moyen de régler la crise est de mettre un terme à la procédure en vertu de la LACC et de voir à ce que le gouvernement de l'Ontario assure un financement approprié à l'Université Laurentienne.

Nous, les étudiantes et étudiants, exigeons que le gouvernement de l'Ontario :

1. Mette fin sur-le-champ à la procédure engagée en vertu de la LACC et finance intégralement l'Université Laurentienne jusqu'à ce qu'elle soit stable sur le plan financier;
2. Mette fin à la compression des programmes proposée et garantisse que les étudiantes et les étudiants pourront terminer leurs études comme prévu à l'Université Laurentienne et dans les universités qu'elle fédérait auparavant (Thorneloe, Huntington et Université de Sudbury);
3. D'assurer que le financement de la recherche dans les programmes d'études supérieures et des membres de leur corps professoral soit rétabli;
4. Mette fin à la mise à pied de membres du corps professoral et du personnel et garantisse l'emploi de tous ses membres par les voies de négociation appropriées.

En solidarité// In Solidarity,

- Canadian Federation of Students-Ontario// Fédération Canadienne des étudiantes et étudiants-Ontario
 - Laurentian University Graduate Students Association // Association des Étudiant.e.s aux Études Supérieures de l'Université Laurentienne, Section/Local 110
 - Association des étudiantes et étudiants Francophones de L'Université Laurentienne, Section/Local 88
 - Continuing Education Students' Association at Ryerson, Section/Local 105
 - University of Toronto Students' Union, Section/Local 98
 - Trent Central Student Association, Section/Local 71
 - Society of Graduate Students at Western University Executive, Section/Local 47
 - Organization of Part-time University Students of the University of Windsor, Section/Local 106
 - Graduate Students Association of the University of Ottawa // Association des Étudiant.e.s diplômé.e.s de l'Université d'Ottawa, Section/Local 94
 - Association des Étudiantes et Étudiants de l'Université de Hearst, Section/Local 114
 - Nipissing University Student Union, Section/Local 20
 - York Federation of Students, Section/Local 68
 - York University Graduate Students' Association, Section/Local 84
 - Scarborough Campus Students' Union, Section/Local 99
 - Lakehead University Student Union, Section/Local 32
 - Association Générale des Étudiants et des Étudiantes Collège Boréal, Section/Local 112
 - Carleton University Students' Association, Section/Local 1
 - Carleton University Graduate Students Association, Section/Local 78
 - Association des Étudiantes et Étudiants de l'Université de Hearst, Section/Local 114
 - University of Windsor Student Alliance, Section/Local 49
 - University of Guelph Central Student Association, Section/Local 54
 - Glendon College Students Union // Association des Étudiante.e.s du Collège Glendon, Section/Local 93
 - Association of Part-time University Students at the University of Toronto, Section/Local 97
 - Memorial University of Newfoundland Students' Union, Section/Local 35
 - Grenfell Campus Student Union, Section/Local 36
 - Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface, Section/Local 38
 - Brandon University Students' Union, Section/Local 37
 - Graduate Students' Union of the Memorial University of Newfoundland, Section/Local 100
 - University of Manitoba Students Union, Section/Local 103
-
- Canadian Federation of Students-Newfoundland and Labrador
 - Canadian Federation of Students-Nova Scotia
 - Canadian Federation of Students-Manitoba
 - British Columbia Federation of Students